

CONSEIL MUNICIPAL D'ETRETAT
Réunion du 15 Décembre 2022
PROCES-VERBAL

Etaient présents : M. Bernard LE DAMANY, Mme Catherine JACOB, M. Joël JACOB, Mme Estelle SERAFIN, Mme Mireille BENARD, M. Alexandre LAMBERT, M. Jean-Baptiste RENIE.

Absents représentés :

M. André BAILLARD, pouvoir à Mme Mireille BENARD
Mme Laurence HAMEL, pouvoir à M. Jean-Baptiste RENIE
Mme Clarisse COUFURIER, pouvoir à Mme JACOB
M. Philippe-Emmanuel ADES, pouvoir à M. Alexandre LAMBERT
Mme Marie CONTINSOUZAS, pouvoir à M. JACOB
Mme Aurélie DELAHAIS, pouvoir à M. Bernard LE DAMANY
Mme Véronique HUET-LEMETAIS, pouvoir à Mme Estelle SERAFIN

Absent : M. Michel JACQUET

Date de Convocation : 09/12/2022

Date d’Affichage : 09/12/2022

Nombre de Conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 7
- Votants : 0 (quorum non atteint en nombre d’élus présents)

Monsieur le Damany déclare la séance ouverte et, après avoir procédé à l’appel nominal, informe l’assemblée qu’en vertu de l’article L2121-17 du CGCT : « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité des ses membres en exercice est présente » c’est ce qu’on appelle le quorum.

Pour la détermination du quorum, seuls comptent les conseillers effectivement présents à la séance : les conseillers absents ou ayant donné délégation de vote ne comptent pas pour le calcul des présents.

Le quorum n’étant pas atteint car présence effective de 7 élus (quorum = 8), le conseil municipal est reporté à la semaine 51.

La séance est levée à 18 h 03.

Le Premier Adjoint,
Bernard LE DAMANY

